

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## CONCERNANT NANOFACORY

"Nanofactory" est un nom commercial, il représente un collectif constitué de divers "Prestataires". Il n'est en aucun cas une dénomination sociale, aucun règlement ne doit lui être adressé.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes passées auprès des membres de Nanofactory (ci-après, "Prestataires") ainsi qu'à tous les devis acceptés par un Client (personne physique ou morale) et cela par tous les moyens mis à sa disposition (courrier, fax, téléphone, email, etc). Est considéré comme donneur d'ordre ou Client toute personne, entreprise, société, association, passant commande auprès des "Prestataires". Un donneur d'ordre est défini comme tel quand il demande l'exécution de travaux pour le compte d'un tiers, quel qu'il soit, sans être le destinataire de la facturation. Les présentes Conditions Générales sont régies par la loi française.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des capacités artistiques ou techniques des "Prestataires" avant de solliciter leurs interventions.

## CONCERNANT LE PRESTATAIRE

### NICOLAS BLANCHET

1. Les prix sont soumis à la TVA au taux de 20 %, seules les cessions des droits d'auteur sont soumises à la TVA au taux de 10%. Pour les propositions budgétaires, ces prix ne comprennent pas les "corrections d'auteur" au-delà d'une épreuve de lecture, les droits de reproduction des images. Sont considérées comme "corrections d'auteur" toutes modifications du contenu (textes, images, mise en page...) et/ou du contenant (format, support...) qui ne sont pas du fait du graphiste, mais du donneur d'ordre. Tout changement apporté aux textes, photos, logos ou à la disposition sur des épreuves établies, est considéré comme une "correction d'auteur" et est facturé en sus au Client. "Nicolas Blanchet" accorde à ses Clients la possibilité de demander une seule modification de l'épreuve de lecture portant sur l'esthétique de la création et/ou sur la hiérarchie des informations visuelles afin que l'épreuve corresponde à l'aspect visuel recherché. Toutes demandes particulières n'étant pas couvertes par le devis ou le bon de commande devront faire l'objet d'un nouveau cahier des charges. La prestation de mise en œuvre comprend tout ce qui est explicitement listé dans le descriptif de l'œuvre. De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas décrit dans ce même champ. "Nicolas Blanchet" conçoit des produits de communication visuelle pour le compte de ses Clients. Afin de permettre ces réalisations dans les meilleures conditions, le Client s'engage à transmettre tous les éléments nécessaires (textes, photos, logos...) dans une version finalisée et exploitable (haute résolution et au format informatique) avant le début de la conception du projet.

2. Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au 30<sup>e</sup> jour suivant la date de facturation (C. Com. art. L. 441-6, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10 % de la facture totale par mois de retard (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 40€ (C. Com. art. D441-5). Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque à l'ordre de "Nicolas Blanchet" est accepté. Pour les virements, veuillez utiliser le RIB en page 1 des notes d'honoraires. Le diffuseur est tenu de verser en sus une contribution de 1,1 % du montant HT de la rémunération à la Maison des artistes, 90, av. de Flandre, 75943 Paris Cedex 19. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

3. Conformément au CPI (articles L. 121-1 à L. 121-9) ne seront cédés au client pour l'œuvre décrite que les droits patrimoniaux explicitement énoncés dans les conditions de cession, à l'exclusion de tout autre, et ce, dans les limites y figurant également. Il est rappelé que le droit moral d'une création (comprenant entre autres droit au respect de l'œuvre et droit au respect du nom) reste attaché à son auteur de manière perpétuelle et imprescriptible. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en

est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L. 122-4 du CPI).

4. La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de "Nicolas Blanchet" tant que les factures émises par "Nicolas Blanchet" ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par "Nicolas Blanchet" dans le cadre de la commande.

5. La livraison éventuelle des sources ou fichiers de travail relatifs à la présente commande ne se fera qu'en cas de nécessité induite par la stricte exploitation de l'œuvre prévue dans les conditions de cession ou dans un avenant ultérieur.

6. "Nicolas Blanchet/Nanofactory" se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour la société cliente comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des œuvres concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de "Nicolas Blanchet/Nanofactory" devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.

7. La société cliente assume pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans la réalisation livrée par "Nicolas Blanchet", tout comme de l'exploitation qui en sera faite, et notamment de la conformité de cette dernière avec les réglementations en vigueur. Elle assure également être propriétaire des droits nécessaires à l'exploitation de tous les éléments créatifs textuels et iconographiques fournis par elle à "Nicolas Blanchet" dans le cadre de sa mission, et garantit "Nicolas Blanchet" contre toute plainte tierce relative à la violation des droits de ces éléments. "Nicolas Blanchet" se réserve le droit d'utiliser les créations à des fins promotionnelles.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## CONCERNANT LE PRESTATAIRE

### VIRGINIE RAISSON

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités, ainsi que les conditions de vente et de prestation de services selon lesquelles Virginie Raisson fournit les services à son client. Toutes les offres de produits et de prestations de services proposées par Virginie Raisson sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente et aux lois en vigueur. Veuillez lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente, les télécharger (et/ou les imprimer), et en conserver une copie. Des produits ou services peuvent stipuler des "Conditions Supplémentaires", en complément des présentes "Conditions Générales de Vente". En cas de contradiction entre les "Conditions Supplémentaires" et des présentes "Conditions Générales de Vente", les "Conditions Supplémentaires" prévaudront les conditions du produit ou du service concerné. La validation de tout devis établi par Virginie Raisson vaut pleine et entière acceptation des suivantes conditions : Dans ces CGV, le terme "Virginie Raisson" désigne Mme Virginie Raisson domiciliée au Rattier 73210 LANDRY, le statut d'auto-entrepreneur SIRET : 50483212200015, dispensée d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés et au répertoire des métiers en application de l'article L.123-1-1 du code de commerce ; le terme "Le client" désigne la personne étant en passe ou ayant déjà validé un devis établi par Virginie Raisson. Virginie Raisson est spécialisée dans le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises et aux services publics en matière de planification, d'organisation, de recherche du rendement, de contrôle, d'information de gestion, etc. Virginie Raisson exerce également en tant que concepteur de site web.

#### Conditions sur le paiement des acomptes :

La majorité des prestations proposées Virginie Raisson sont payables en 2, voire 3 fois. Les paiements en 3 fois sont généralement réservés aux devis englobant plusieurs prestations (ex. création de site + référencement naturel) ou aux sommes jugées importantes et correspondant à des projets assez longs pour permettre l'étalement.

#### Premier acompte et validation de devis :

Le premier acompte entérine la validation du devis établi par Virginie Raisson pour le client et déclenche le début effectif des travaux dont il couvre notamment les frais. Dans le cas où le début effectif de la prestation est programmé à une date ultérieure à la validation du devis, ce premier acompte ne déclenche pas le début effectif des travaux, mais entraîne la réservation par Virginie Raisson du temps nécessaire à ceux-ci à la date, et pour la période prévue. Cet acompte initial est définitif et non remboursable une fois que des frais et/ou du temps de travail ont été engagés, sauf cas exceptionnel à l'entière discrétion et appréciation de Virginie Raisson. Vous pouvez tout de même bénéficier du délai de rétractation légal de 7 jours dans le seul cas où aucun frais ni moyen humain n'aurait encore engagé par Virginie Raisson ou ses prestataires éventuels durant cette période. Parallèlement au paiement du premier acompte, le devis envoyé par Virginie Raisson doit être retourné par le client qui l'aura préalablement daté, signé et sur lequel

il aura inscrit la mention "Bon pour accord". Cet envoi du devis validé peut se faire par courrier postal ou bien par envoi électronique (e-mail)

#### Dernier acompte :

Le dernier acompte entérine la fin des travaux et l'acceptation finale du projet et du travail effectué pour le client.

#### Retard ou défaut de paiement :

En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de règlement figurant sur le devis validé ou la facture, dans le cas où le montant dû est payé après cette date. Une majoration de 10% de ce montant peut alors être appliquée sans aucune autre forme de préavis de la part de Virginie Raisson. Dans le cas où le client ne serait toujours pas en mesure d'honorer les paiements 30 (trente) jours après cette date, Virginie Raisson se réserve le droit unilatéral de suspendre ou d'annuler purement et simplement la prestation, sans ouvrir droit à une quelconque compensation pour le client et d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du client pour non-paiement. Au montant dû, seront ajoutés les frais de procédure. Virginie Raisson se réserve également le droit d'ignorer ou de décliner toute future commande de la part de ce client ou de son mandataire. Le fait de suspendre ou de restreindre la fourniture des services ou les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité du montant dû et des majorations applicables.

#### Cas de force majeure :

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, rendant impossible l'exécution par l'une ou l'autre partie de ses obligations, les obligations respectives de Virginie Raisson et du client seront dans un premier temps suspendues. Au cas où la suspension excède un délai de 60 (soixante) jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Virginie Raisson et le client seront alors déliés de leurs engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de part et d'autre de ce fait. Virginie Raisson ne pourra pas être tenu pour responsable pour tout retard ou inexécution de service, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution serait due à la survenance d'un cas de force majeure reconnue par la jurisprudence : défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend Virginie Raisson et ses prestataires.

#### Règlement :

Les règlements sont à effectuer par virement bancaire. IBAN : DE90 1001 1001 2622 3595 35

BIC : NTSBDE33XXX

#### Hébergement web :

L'hébergement web proposé par Virginie Raisson dans le cadre de ses prestations de création ou de location de site internet n'est pas limité en terme de bande passante, de trafic, d'espace de stockage ni de nombre de bases de données utilisables dans le cadre d'un usage classique (hors peer-to-peer ou plateforme d'hébergement de vidéos). L'accès au cpanel et la gestion technique de l'hébergement sont entièrement

gérés et assurés par Virginie Raisson ou par ses éventuels prestataires spécialisés. Virginie Raisson peut utiliser des prestataires extérieurs pour souscrire un hébergement web ou réserver des noms de domaine au nom du client. Virginie Raisson ne peut alors pas être tenu pour responsable d'une interruption de service. Nous nous engageons cependant à une obligation de moyen en assistant le client dans le signalement et la résolution rapide d'un éventuel problème technique lié à l'hébergement web.

#### Adresses e-mail :

Vous avez la possibilité de demander la création d'un nombre non limité adresses e-mail. Jusqu'à 12 adresses email incluses sans frais supplémentaires avec chaque création de site internet. Au-delà de ce nombre, la création d'adresses e-mail supplémentaires fera l'objet d'un avenant.

#### Propriété intellectuelle :

Le client reconnaît que Virginie Raisson détient l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et des services Virginie Raisson, ayant fait ou non l'objet d'un dépôt, à l'exception des ressources fournies par le client. Le code source développé par Virginie Raisson est la propriété exclusive de Virginie Raisson. Si le client souhaite acquérir le code source de son site web, pour modification uniquement, il devra en faire la demande par tous moyens et s'acquitter du montant des droits d'auteur, qui sera alors communiqué dans un devis. Toute forme de reproduction et de distribution du code source de Virginie Raisson sont interdites, sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite de Virginie Raisson, détenteur de ces droits de propriété. Dans le cadre de l'utilisation des services de Virginie Raisson, le client n'utilisera aucune marque, logo ou texte protégé dont il n'est pas l'auteur, sauf accord écrit de son propriétaire. Virginie Raisson ne pourra être tenu pour responsable de contenus violant les droits de la propriété intellectuelle.

#### Référence au client :

Le client autorise implicitement Virginie Raisson à mentionner son nom (ou sa dénomination sociale), son logo et son URL dans ses documents ou sites commerciaux, à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale. Virginie Raisson ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser toute création réalisée par Virginie Raisson, à des fins de démonstration. Le client s'engage à faire figurer sur toutes les pages web de son site web, créé par Virginie Raisson, une mention/signature du type : "Développé par Virginie Raisson" avec un lien pointant vers ses sites promotionnels.

#### Responsabilité :

Virginie Raisson ne pourra être tenu responsable du contenu et de toute autre forme d'information provenant du client sur le site web du client. Virginie Raisson n'exerce aucun contrôle effectif sur la qualité ni l'exactitude du contenu des publications du client. Toute information présente sur le site web du client relève de sa seule responsabilité et, pour rappel, le paiement du dernier acompte vaut pour acceptation pleine et entière de l'ensemble du travail réalisé. Virginie Raisson innove continuellement, ayant pour objectif d'offrir le meilleur service en terme de technologie et d'expérience client ou utilisateur. En conséquence, la forme et la nature

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

des services fournis par Virginie Raisson pourront faire l'objet de modifications avec accord préalable du client. Virginie Raisson ne saurait garantir au client que ses services seront toujours disponibles et parfaitement opérationnels. Dans le cadre de l'utilisation de ses services, le client peut accepter leurs mises à jour qui sont destinées à améliorer, perfectionner et les faire évoluer. Elles peuvent prendre la forme d'une maintenance, de corrections de bogues, de fonctions améliorées, de nouveaux modules applicatifs et de versions entièrement nouvelles. Une nouvelle installation ou une installation modifiée du site web du client peut engendrer un risque de perte de données. Le client doit veiller à la sauvegarde, à la protection et à la sécurité de ces données par tous les moyens possibles. Utilisant des technologies ou infrastructures développées et fournies par des tiers, Virginie Raisson ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes Conditions Générales de Vente, et ne saurait s'engager à ce que le(s) site(s) du client soit totalement ininterrompu et sans retard. Le client déclare savoir que les fournisseurs des matériaux, les logiciels et les infrastructures de télécommunications utilisés dans ces domaines, n'offrent en aucun cas une garantie absolue de bon fonctionnement de son site web. Virginie Raisson se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité au(x) site(s) web du client pour des raisons de maintenance sans droits à indemnités. Cependant, Virginie Raisson s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont il dispose pour éviter ou minimiser ce type d'interruption. Virginie Raisson n'est pas responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service. Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, Virginie Raisson ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment : les difficultés d'accès au site web hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès internet ; le non acheminement de courriers électroniques, d'articles de forum de discussion ou de tout autre message, quelque soit la nature ou le mode de transmission ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du client, dont la protection incombe à ce dernier ; les intrusions malveillantes de tiers sur le site web du client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du client ; les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du client ; les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le client ; les préjudices indirects, c'est-à-dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale des services fournis par Virginie Raisson, tels que préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de clients. Toutes interventions ou réparations qu'engendreraient les préjudices indirects feront l'objet d'une facturation supplémentaire, après accord du client.

## **Loi applicable et litiges :**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de différent sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Chambéry. Les présentes conditions sont visibles et accessibles sur le site web [www.nanofactory.fr](http://www.nanofactory.fr), Virginie Raisson se réserve le droit de réviser ces présentes conditions générales de vente à tout moment et sans préavis. Toute modification sera mise à jour et donc visible et accessible.